

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

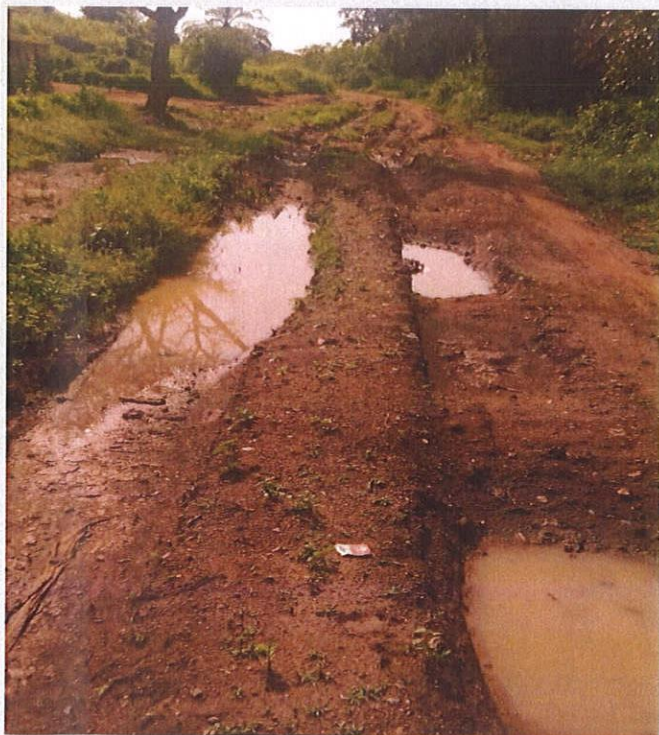


MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

# PROJET DE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER 2018

TOME 1

NOTE DESCRIPTIVE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER 2018



AGENCE DE GESTION DES ROUTES

JANVIER 2018





## FICHE DE TRANSMISSION COURRIER

### N° 2018/002/0100522/E/1

UTILISATEUR OUSSOU THEODOR

### INFORMATIONS COURRIER

EXPEDITEUR : DGIR - DG - KOUAKOU YAO GERMAIN      RECU LE : 02/02/2018 15:15:16

REFERENCE : 2018-522      DU : 02/02/2018

OBJET : OBSERVATIONS SUR LE PROJET DU PER 2018

NATURE : COURRIER ORDINAIRE      SOURCE : COURSIER

NOMBRE DE PAGES : 6      ANNEXES JOINTES : 0

### STATUT / INSTRUCTIONS

Très urgent		Urgent	
M'en parler		Pour information	
Pour suivi	X	Pour attribution	
Pour info du personnel		Pour suite à donner	
Pour compte rendu au DG		Pour compte rendu au PCA	
Pour y participer		Pour nécessaire à faire ( PNAF )	
Pour avis favorable		Pour classer	
Pour examen et suite à donner	X		

### IMPUTATIONS

M. KOMENAN William	X	DAF	DT	X
Conseiller		DACI	DCR	
Administrateur TIC		DCG	DJCC	
Dépt RH & Adm		Dépt Moyens Grx	DQ	
Assistante DG		Dépt Communication		

### COMMENTAIRES

Valé 02/02/2018

M. CIA pour analyse

F.E.R

Direction Technique

RECEPTION

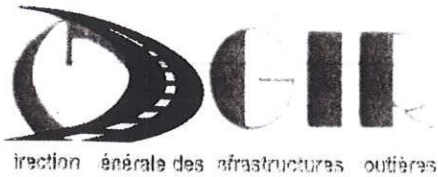
Date: 05-02-2018

F.E.R

Direction Générale

RECEPTION

Date: 02/02/2018



Direction Générale des Infrastructures Routières

00104 MIE/DGIR/ata

Abidjan, le 02 FEV. 2018

Le Directeur Général

A

Monsieur le Directeur Général  
de l'Agence de Gestion des Routes  
(AGEROUTE)

ABIDJAN

Objet : Observations sur le Projet du PER 2018.

**Monsieur le Directeur Général,**

Vos services compétents ont bien voulu transmettre à la Direction Générale des Infrastructures Routières un exemplaire et le fichier numérique du projet de Programme d'Entretien Routier de l'année 2018 (PER - 2018).

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire part de nos observations.

Je vous serais obligé des instructions qu'il vous plaira de donner pour leur prise en compte pour la finalisation du programme.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma considération distinguée.



Pièce jointe :

- Note relative aux observations  
Sur le PER 2018.

AMPLIATION :

- CABINET/MIE
- FER

## NOTE RELATIVE AUX OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE PER2018

### 1. Rappel des documents reçus

- Tome 1 :
  - Présentation du projet de programme PER 2018 -2019 ;
  - Budget PER2018 ;
  - Liste des itinéraires programmes en travaux de reprofilage et emploi partiel ;
  - liste des routes revêtues interurbaines à traiter ;
  - Programme de relevés voiries en terre des capitales régionales
  - Carte de représentation des itinéraires du projet de programme 2018
- Tome 2 :
  - Liste par région ;
  - Budget PER2018 ;
  - Le Plan général de passation des marchés (PGPM) ;
- Tome 3 :
  - Note relative à l'exécution du PER 2017 ;
  - Etat d'exécution du PER 2017 ;
  - Listes des axes traités sur les PER 2012-2015 et 2017
  - Carte de représentation des itinéraires traités sur les divers projets



## 2. Rappel des documents reçus

L'analyse de ces documents appelle de la part de la DGIR, les observations suivantes :

1. Sur le programme physique des routes en terre prévues en reprofilage lourd et traitement des points critiques, une répétition de nombreux itinéraires. Environ 1000km de linéaire ont été comptabilisés en plus ;
2. Sur le Budget Programme, une reconduction systématique des montants des budgets antérieurs sans tenir compte des données actuelles : cas de la surveillance du réseau, de la gestion des bacs ou de l'appui à la maîtrise d'ouvrage, etc.;
3. Sur la note de présentation du projet de programme 2018, des précisions, des corrections sont à apporter pour harmoniser son contenu avec le budget programme et en faciliter la compréhension.

Les détails des observations sont présentés dans les tableaux ci-après :

**Tableau 1 : OBSERVATIONS SUR LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER 2018**

N° page	Documents analysés	Observations
<u>14</u>	<p><b>Présentation du PER2018</b></p> <p>La remise à niveau de l'ensemble des axes du réseau de sorte à le rendre accessible en toute saison,</p>	<p>- La remise à niveau du reste des axes du réseau de sorte à le rendre accessible en toute saison,</p>
<u>15</u>	<p><b>Présentation du PER2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Composante B : Travaux sur les routes revêtues pour <b>18,7 milliards FCFA</b></li> </ul>	<p><b>Tableau de budget Programme :</b></p> <p>Total Composante B : 19Milliards</p> <p>Soit une différence de <b>0,3Milliard</b></p> <p>Composante B : Travaux sur les routes revêtues pour <b>19 milliards FCFA</b></p> <p>Tableau de Budget Programme :</p> <p>Le total des composantes E et F = 12,219 Milliards</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Composantes E et F: Autres travaux, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage pour <b>12,22 milliards FCFA</b></li> </ul>
<u>16</u>	<p>Rappel du PER2017 dans la présentation du PER2018</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2593 km DGIR-DTIR</li> <li>3522 km AGERROUTE</li> </ul>	<p>Données pratiquement inversées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2677 km AGERROUTE</li> <li>3441 km DGIR-DTIR</li> </ul>
<u>16 / section B1</u>	<p>Présentation du PER2018 / Tableau de budget programme 2018 (Travaux manuels)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du PER2018 : 4626 km</li> <li><b>Budget PER2018 : 4584 km</b></li> </ul> <p>Proposition</p>	<p>Pas de concordance</p> <p>Il est prudent de programmer 1 passe de débroussaillage sur les axes sur lesquels les travaux de renforcement n'ont pas encore démarré. Cela revient à</p>



		revoir à la hausse le budget des travaux manuels.
<b>16 / SECTION</b>	Présentation du PER2018 / Tableau de budget programme 2018 (Travaux manuels)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une passe ou 2 passes ???</li> <li>• Si 2 passes, est ce que les 2 passes comprennent la passe de 2017 en cours en entreprises ou est-ce 2 nouvelles passes en régie et entreprises ???</li> </ul>
<b>B1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du PER2018 : 1passe</li> <li>• Budget programme : 2 passes</li> </ul>	<p>.....<i>au rechargement en GL + hydrophobant de la Côteière sur un linéaire de 205 km (section Grand Lahou- San-Pedro).</i></p> <p>- <i>Indiquer le type d'hydrophobant et justifier ses performances.</i></p>
<b>16</b>	Entretien d'urgence préventif sur routes revêtues Le PER 2018 prévoit un montant de 10 milliards FCFA de travaux qui sera consacré essentiellement au rechargement en terre de la Côteière sur un linéaire de 205 km (section Grand Lahou- San-Pedro).	
<b>17</b>	Construction des ouvrages	Quel traitement est réservé aux travaux d'urgence de 2017 : points de coupures traités par COLAS dans les régions de San-Pédro et SOUBRE ?
<b>18</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1100 km correspondant aux routes en cours de bitumage ;</li> <li>▪ 6800 km financés dans le cadre de l'achèvement du PER 2014-2015 ;</li> <li>▪ 4000 km financés dans le cadre du PER 2017 ;</li> </ul>	Montant des travaux et sources de financement à préciser ???
<b>19</b>	4-5-1 Travaux d'urgence ou non programmés	Le taux actuel des travaux d'urgence est d'environ 2,8% de 72, 5 Milliards hormis les composantes A, E et F Proposons de rehausser ce taux à 5% soit 3,625 Milliards.

## Tableau 2: OBSERVATIONS SUR L'EXECUTION DU PER2017

<u>N°</u> <u>page</u>	<u>Documents analysés</u>	<u>Observations</u>
<u>1</u>	<p><b>Engagements note sur l'exécution du PER2017 :</b> Travaux d'urgences (non programmés) de réhabilitation des voiries d'Abidjan : <b>17 016 745 538 Fcfa</b> Etat d'exécution du budget : <b>11 743 223 044 Fcfa</b></p>	<p>Le montant indiqué ne concorde pas avec les données du tableau sur l'état d'exécution du budget et sur l'état des prestations démarrées en 2017 sans couverture budgétaire : <b>19 798 555 097 Fcfa</b></p>
<u>1</u>	<p>Ce dépassement s'explique essentiellement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'augmentation du volume des travaux d'urgence ou travaux non programmés (Réhabilitation de la voirie d'Abidjan)</li> <li>- l'augmentation du montant de l'appui à la maîtrise d'ouvrage ;</li> </ul>	<p>Ce dépassement s'explique essentiellement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'augmentation du volume des travaux d'urgence ou travaux non programmés (Réhabilitation de la voirie d'Abidjan) : 2 Milliards au départ contre 17Milliards à l'arrivée ;</li> <li>- Activités d'exploitation : augmentation par rapport au kit de point-à-temps de 52Millions ;</li> <li>- l'augmentation du montant de l'appui à la maîtrise d'ouvrage (<b>50 Millions</b>);</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redimensionnement ou résiliation des marchés des entreprises défaillantes ;</li> <li>- <b>PROPOSITIONS : fin des travaux du PER2014-2015 au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.</b></li> </ul>	<p>En quoi consiste le redimensionnement d'un marché ???</p> <p><b>Est-ce que les entreprises sont capables de terminer ces travaux un jour ?</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Bilan Tome 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o PER2017 : liste des itinéraires de débroussaillage : 38 528 820 m<sup>2</sup> pour 5 838 km</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Largeur moyenne de débroussaillage correspondant est de 3,30m</li> <li>- Préciser les hypothèses de calcul</li> </ul>



REPUBLICQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

-----  
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES  
-----

**PROGRAMME**  
**ENTRETIEN ROUTIER 2018**

Financement : Fonds d'Entretien Routier (FER)

**AGERROUTE**

**JANVIER 2018**

# Sommaire

1-	INTRODUCTION .....	3
2-	ETAT ACTUEL DU RESEAU ROUTIER ET BESOINS D'ENTRETIEN .....	4
	<b>2-1 ETAT DU RESEAU.....</b>	<b>5</b>
	2-1-1 Réseau primaire .....	5
	2-1-2 Réseau secondaire et tertiaire .....	6
	2-1-3 Voirie urbaine .....	6
	2-1-4 Ouvrages .....	6
	<b>2-2 ESTIMATION DES BESOINS SUR LE RESEAU ROUTIER .....</b>	<b>7</b>
	2-2-1 Réseau primaire .....	7
	2-2-2 Réseau secondaire et tertiaire .....	8
	2-2-3 Voirie urbaine .....	8
	2-2-4 Ouvrages .....	9
	2-2-5 Autres Activités .....	9
3-	SITUATION D'EXECUTION DES PER ANTERIEURS ET LECONS TIREES .....	10
	<b>3-1 SITUATION D'EXECUTION DES PER ANTERIEURS.....</b>	<b>10</b>
	3-1-1 PER 2012-2013.....	10
	3-1-2 PER 2014-2015.....	11
	3-1-3 PER 2017.....	12
	3-1-4 PROGRAMMES D'ENTRETIEN ROUTIER SUR AUTRES FINANCEMENTS .....	12
	<b>3-2 ACTIVITES A POURSUIVRE EN 2018.....</b>	<b>12</b>
	<b>3-3 LECONS TIREES .....</b>	<b>13</b>
4-	PROPOSITION DU PROGRAMME 2018 .....	14
	<b>4-1. ACTIVITES D'EXPLOITATION .....</b>	<b>15</b>
	4-1-1 Fonctionnement des feux tricolores.....	15
	4-1-2 Unité mobile des PAT .....	15
	4-1-3 Gestion des bacs automoteurs et a traile.....	15
	<b>4-2. TRAVAUX SUR ROUTES REVETUES.....</b>	<b>16</b>
	4-2-1 Débroussaillage des accotements et curage des ouvrages.....	16
	4-2-2 Réparations de surfaces sur les routes revêtues interurbaines .....	16
	4-2-3 Entretien d'urgence préventif sur routes revêtues .....	16
	<b>4-3. TRAVAUX SUR VOIRIE URBAINE .....</b>	<b>17</b>
	4-3-1 Travaux sur voiries urbaines revêtues .....	17
	4-3-2 Rechargement de voirie en terre .....	17
	<b>4-4. TRAVAUX SUR ROUTES EN TERRE.....</b>	<b>17</b>
	4-4-1 Construction des ouvrages.....	17
	4-4-2 Reprofilage et emploi partiel .....	18
	<b>4-5. AUTRES TRAVAUX .....</b>	<b>18</b>
	4-5-1 Travaux d'urgence ou non programmés.....	18
	4-5-2 Construction des quais et redéploiement des bacs.....	18
	4-5-3 Recherche et développement routier .....	18
	4-5-4 Banque de données routières .....	19
	4-5-5 Surveillance du réseau routier .....	19
	4-5-6 Appui et formation aux PME.....	19
	4-5-7 Séminaire sur l'entretien routier .....	19
	4-5-8 Mise en œuvre de la méthode GENIS (Gestion par niveau de service) .....	19
	4-5-9 Etudes et contrôle des travaux .....	20
	4-5-10 Maîtrise d'Ouvrage Délégué .....	20
	4-5-11 Maîtrise d'Ouvrage.....	20
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>21</b>



## 1- INTRODUCTION

1. L'AGERROUTE initie annuellement, pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques, conformément à ses attributions, un programme d'entretien du réseau routier financé sur les ressources du Fonds d'Entretien Routier, dans le but de (i)sauvegarder le patrimoine routier existant, en rendant accessible par des routes carrossables en toute saison, tous les villes et villages sur l'étendue du territoire national; (ii) désenclaver les principales zones de production agricole pour faciliter l'écoulement des produits vers les centres urbains et les marchés de commercialisation
2. Depuis 2012, trois programmes d'entretien routier (PER 2012-2013, 2014-2015 et 2017) d'un montant cumulé de 256 milliards FCFA, ont été financés et permis de traiter environ 2500 km de routes revêtues et 30 000 km de routes en terre.
3. La présente note, élaborée dans le cadre de la préparation du programme d'entretien routier de l'année 2018 (PER 2018), s'articule autour des points suivants :
  - État actuel du réseau et besoins d'entretien,
  - Situation de l'exécution des programmes antérieurs et leçons tirées,
  - Propositions de programme d'entretien routier pour l'année 2018.

## 2- ETAT ACTUEL DU RESEAU ROUTIER ET BESOINS D'ENTRETIEN

La Côte d'ivoire dispose d'un réseau d'environ 82 000 km de routes dont plus de 6500 km revêtus et 75 500 km de routes en terre.

Ce réseau est classé par la Loi n°61-241 du 2 août 1961 portant statut administratif des routes, selon les catégories suivantes :

- **Les routes nationales à grande circulation dites A** : ces routes dites d'intérêt national et international relient les chefs-lieux de préfectures entre elles et font la jonction avec les pays voisins ;
- **Les routes nationales d'intérêt général dites B** : elles relient les chefs-lieux de sous-préfectures entre elles et au réseau A ;
- **Les routes nationales d'intérêt régional dites C** : elles relient les villages entre eux et aux réseaux A ou B ;
- **Les routes rurales de catégorie D** : elles relient les villages aux principaux campements et autres zones de productions agricoles.

Tableau 1 : Caractérisation du réseau routier

	Réseau primaire			Réseau secondaire et tertiaire			Total (km)
	Revêtu (km)	Non revêtu (km)	Total (km)	Revêtu (km)	Non revêtu (km)	Total (km)	
Routes A	4 513	2 002	6 515	-	-	-	6 515
Routes B	1 745	6 551	8 296	-	-	-	8 296
Routes C (> 375veh/j)	256	-	256	-	-	-	256
Routes C (< 375veh/j)	-	-	-	-	35 347	-	35 347
Routes D	-	-	-	-	31 582	-	31 582
<b>Linéaire Total</b>	<b>6 514</b>	<b>8 553</b>	<b>15 067</b>	-	<b>66 929</b>	<b>66 929</b>	<b>81 996</b>

En plus de réseau interurbain classé, le pays dispose d'environ **4000 km de voiries urbaines dont plus de la moitié est concentrée à Abidjan (2 042 kms dont 1 212 km bitumées et 830 km en terre) et plus de 200 000 km de pistes agricoles non classés.**

Au niveau de la voirie seules les voies de la ville d'Abidjan sont catégorisées comme suit conformément au décret n°84-851 du 04 juillet 1994 :

- **Voirie d'intérêt national** est ininterrompue dans la traversée de la ville d'Abidjan et des Communes qui la composent :
  - en 2x4 voies : Boulevard VGE



- en 2x3 voies : Boulevard Mitterrand, Voie Express d'Abobo, Voie Express de Yopougon
  - en 2x2 voies : Boulevard de Vridi, Autoroute de l'Aéroport
  - en 2x1 voies : Ancienne route de Dabou, PK 18- N'Dotré, route Abobo-Alépé
- **Voirie d'intérêt urbain** assure la liaison entre les communes et les voies d'intérêt national.
- en 2x2 voies : boulevard du Gabon, boulevard Nanan Yamouso, boulevard Latrille
  - en 2x1 voies : rue Pierre et Marie Curie, route de Locodjoro
- **Voirie d'intérêt communal** sont toutes les autres voies de desserte à l'intérieur des communes.

## 2-1 ETAT DU RESEAU

### 2-1-1 Réseau primaire

Le réseau primaire d'environ 15 000 km est composé de 6 500 km de routes revêtues et 8 500 km de routes non revêtues.

La Banque de Données Routière (BDR), mise en place dans le cadre du projet PRECI sur financement de l'Union Européenne, de recueillir les informations sur l'état de ce réseau dont les caractéristiques sont:

**Routes revêtues** : Le réseau revêtu qui joue un rôle de premier plan dans le développement économique du pays a une moyenne d'âge de 30 ans et certains tronçons sont dans un état de dégradation très avancé. Un linéaire 5974 km de ce réseau a été visité pour le recueil des données ; les 540 km restants étaient en travaux. Les données issues de ces évaluations sont :

- Bon : 33% soit 1971 km
- Moyen : 28% soit 1673 km
- Mauvais : 39% sur 2330 km

**Routes en terre ou non revêtues** : le linéaire visité est de 8400 km, les 100 km non visités étaient inaccessibles.

- Bon : 31% soit 2600 km
- Moyen : 38% soit 3200 km
- Mauvais : 31% sur 2600 km

## **2-1-2 Réseau secondaire et tertiaire**

Les données sur le réseau secondaire et tertiaire n'étant pas encore disponibles au niveau de la BDR., des relevés effectués par l'AGEROUTE et les DRIE/DDIE sur certaines sections du réseau secondaire et tertiaire (43 277 km), ont permis de caractériser l'état du réseau comme suit:

- Bon : 8% soit 3 354 km
- Moyen : 6% soit 2744 km
- Mauvais : 86% sur 37 179 km

### **2-1-3 Voirie urbaine**

La BDR ne dispose pas encore de données sur la voirie urbaine en attendant le démarrage des activités de collecte des données à Abidjan sur financement du MCC, des relevés effectués par l'AGEROUTE sur la voirie du District et ont permis de déterminer que ce réseau a plus de 20 ans d'âge et est dégradé pour 90% de son linéaire. Il en est de même pour les voiries à l'intérieur du pays construites pour la plupart au moment des fêtes d'indépendance tournantes.

### **2-1-4 Ouvrages**

La BDR ne disposant pas encore de données sur les ouvrages, des inspections ont été réalisées à la demande de l'AGEROUTE :

- par le LBTP, portant sur 3000 ouvrages en béton de portée supérieure à 8 m sur les routes du réseau primaire de la zone SUD dont 300 ouvrages nécessitent une réhabilitation et 2700 en relatif bon état ;
- et par des Consultants Juniors, portant sur 28 303 ouvrages et points critiques sur l'ensemble du réseau de routes en terre.

Ces inspections ont permis d'identifier et caractériser les différents ouvrages du réseau comme suit :

- 520 ponts
- 1 656 dalots
- 16 730 buses
- 1 090 ouvrages provisoires
- 8 308 points bas sans ouvrages.



## 2-2 ESTIMATION DES BESOINS SUR LE RESEAU ROUTIER

### 2-2-1 Réseau primaire

#### a. Routes revêtues

Les besoins globaux de travaux sur les **5974 km** sont estimés à **1007 milliards FCFA** et consistent à :

- Réhabiliter ou renforcer les 2330 km du réseau en mauvais état pour environ 700 milliards de FCFA
- Réparer les dégradations constatées sur les 1673 km du réseau en moyen état par des travaux de point à temps ou de rechargement pour 293 milliards FCFA,
- Préserver les 1971 km du réseau en bon état par des travaux d'entretien courant et périodiques pour environ 14 milliards FCFA,

Un programme de réhabilitation est en cours, pour un montant global 700 milliards de FCFA portant sur un linéaire de 2 330 km. Il s'agit :

- des projets PPP sur 1820 km pour environ 550 milliards FCFA sur les itinéraires Agboville-Thomasset, Fresco-San Pedro, Gagnoa-Yabayou, Grand Lahou-Fresco, San Pedro-Tabou, Vavoua-Seguela, Issia-Daloa, Daloa-Vavoua, San Pedro-Soubre, Gagnoa-Tapeguhe, Toumodi-Oumé, Bongouanou-Dimbokro, Soubré-Issia, Dimbokro-Bocanda, Bocanda-Ananda, Kanawolo-Tioroniaradougou, Dabou-Grand-Lahou, Tioroniaradougou-Sortie Korhogo, Agnibilekro-Bouna, PK109-N'Douci-Gagnoa, Yamoussoukro-Bouaflé et lé-Daloa
- des projets de réhabilitation, de 536 km de réseau, sur financement des partenaires techniques et financiers, pour un montant 160 milliards FCFA concernant les itinéraires Bouaké-Ferké, Akoupé-Kotobi-Bongouanou, Aboisso-Noé pour lesquels les travaux sont en cours, les itinéraires Adzopé-Agnibilékro, Ferké-Ouangolo, bretelles de Lakota sur lesquels les travaux sont achevés.

En attendant le démarrage effectif des travaux de renforcement sur les itinéraires PPP, un budget d'entretien d'urgence d'un montant de 10 milliards FCFA sera nécessaire, pour assurer la continuité de service sur ces routes.

**Le besoin cumulé de financement de l'entretien sur le réseau interurbain revêtu est de 308 milliards FCFA.**

#### b. Routes non revêtues

Les besoins globaux de travaux sur les **8400 km** non revêtus sont estimés à **71 milliards FCFA** et consistent à :

- Préserver le réseau en bon état par des travaux de reprofilage léger pour environ 2 milliards FCFA,
- Réparer les dégradations sur le réseau en moyen état par des travaux reprofilage lourd et de traitement de points critiques pour 29 milliards FCFA,
- Réhabiliter entièrement le réseau en mauvais état pour environ 40 milliards de FCFA.

### **2-2-2 Réseau secondaire et tertiaire**

Les besoins identifiés par l'AGEROUTE portent sur les routes ayant fait l'objet de relevés par les bureaux de contrôle lors du PER 2014-2015 sur 26 976 km pour 200 milliards FCFA d'une part, et les DRIE/DDIE en 2017 sur 15 246 km pour 81 milliards FCFA d'autre part.

Plus de 1055 km de pistes d'accès aux zones de production café-cacao des régions de l'Indénié Djuablin, Comoé, San Pedro, Haut Sassandra, Goh, Agneby Tiassa, ont été identifiés dans le cadre des programmes initiés par la filière pour un montant de 14 milliards FCFA.

**Les besoins en entretien des 43 277 km du réseau secondaire et tertiaire relevés s'élèvent à 295 milliards FCFA.**

### **2-2-3 Voirie urbaine**

Les besoins cumulés pour l'amélioration de la circulation sur les voies sont estimés à **30 milliards FCFA.**

Pour la ville d'Abidjan, des travaux pour un montant d'environ 36 milliards FCFA sont en cours d'exécution, dans le cadre de la préparation du sommet UA-UE. Des besoins complémentaires ont été identifiés sur 126 km de voies principales (voirie d'intérêt national et urbain) pour un montant de 16 milliards FCFA.

Pour les villes de l'intérieur (Katiola, Dimbokro, Toumodi, Minignan, Man, Sassandra, Gagnoa et Bondoukou), des relevés effectués par le BNETD, dans le cadre des préparatifs de visites d'Etat, ont permis d'évaluer des besoins d'entretien de l'ordre de 4 milliards FCFA sur un linéaire de 102 km.

Les besoins de réhabilitation de la voirie en terre dans les régions de Gontougo, Goh, Gboklè, Tonkpi, Folon, le Nzi et dans certains quartiers inaccessibles d'Abidjan sont évalués à plus de 10 milliards FCFA et portant sur un linéaire de 1200 km. Ces travaux consistent à assainir ces voies en terre et à recharger certaines sections pour assurer la continuité du trafic.



#### **2-2-4 Ouvrages**

Sur la base des inspections réalisées, les besoins en travaux d'ouvrages sont estimés à 1236 milliards FCFA et se répartissent comme suit :

- Les besoins de réhabilitation d'ouvrages sont estimés à 300 ouvrages pour un montant de 14 milliards FCFA ;
- Les besoins prioritaires de construction d'ouvrages sont estimés à 1090 ouvrages en remplacement d'ouvrages provisoires et de 8308 ouvrages sur des points bas sans ouvrages pour un montant cumulé de 1 222 milliards FCFA.

Seuls les ouvrages qui ont fait l'objet d'études APD seront prises en compte dans le PER 2018, pour un coût estimatif de **36 milliards FCFA**.

#### **2-2-5 Autres Activités**

Les autres activités (l'exploitation, équipement de nouveaux carrefours à feux, travaux d'urgence non programmés, construction de quais, actualisation de la BDR, séminaire bilan sur le PER, maîtrise d'œuvre des travaux, maîtrise d'ouvrage déléguée, ...) sont identifiées chaque année pour contribuer à assurer la continuité du trafic sur l'ensemble du réseau routier ivoirien. Cet ensemble d'activités à un besoin estimé à environ **24 milliards FCFA**.

**En conclusion, les besoins d'entretien courant et périodique sur l'ensemble du réseau sont estimés à 800 milliards FCFA.**

### 3- SITUATION D'EXECUTION DES PER ANTERIEURS ET LECONS TIREES

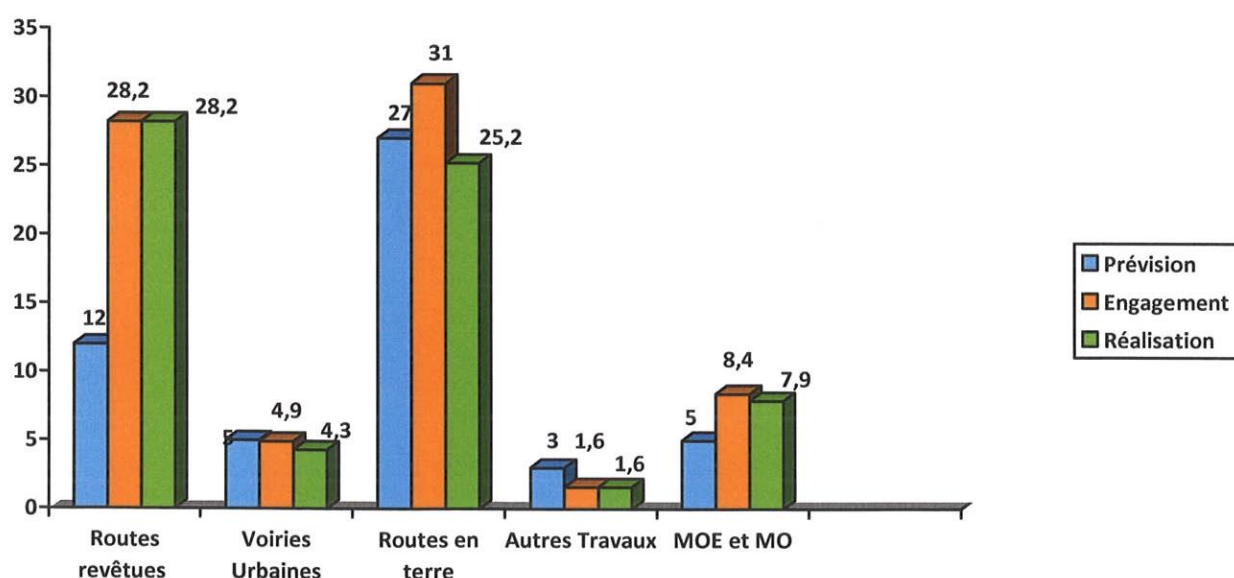
#### 3-1 SITUATION D'EXECUTION DES PER ANTERIEURS

De 2012 à 2017, trois programmes d'entretien routier ont été initiés et mis en œuvre sur l'ensemble du territoire :

##### 3-1-1 PER 2012-2013

Sur ce PER d'un montant initial de 52 milliards FCFA, les engagements sont de 74 milliards de FCFA pour une exécution de 67 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 91%. La représentation graphique des prévisions par rapport aux réalisations pour chaque composante est présentée dans le graphique ci-après.

COMPOSANTES	PREVISION		ENGAGEMENT (FCFA)	EXECUTION	
	Montant (FCFA)	Linéaire (km)		Montant (FCFA)	Linéaire (km)
Travaux sur routes revêtues	12 000 000 000	3010	28 200 000 000	28 200 000 000	1930
Travaux sur voirie urbaine	5 000 000 000	250	4 900 000 000	4 300 000 000	220
Travaux sur routes en terre	27 000 000 000	11 600	31 000 000 000	25 200 000 000	6 200
Autres travaux	3 000 000 000		1 600 000 000	1 600 000 000	
Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage	5 000 000 000		8 400 000 000	7 900 000 000	
<b>TOTAL</b>	<b>52 000 000 000</b>		<b>74 100 000 000</b>	<b>67 20 000 000</b>	





A la fin de ce programme, les travaux exécutés et non payés estimés à 35 milliards FCFA et ont été reportés sur le PER 2014-2015.

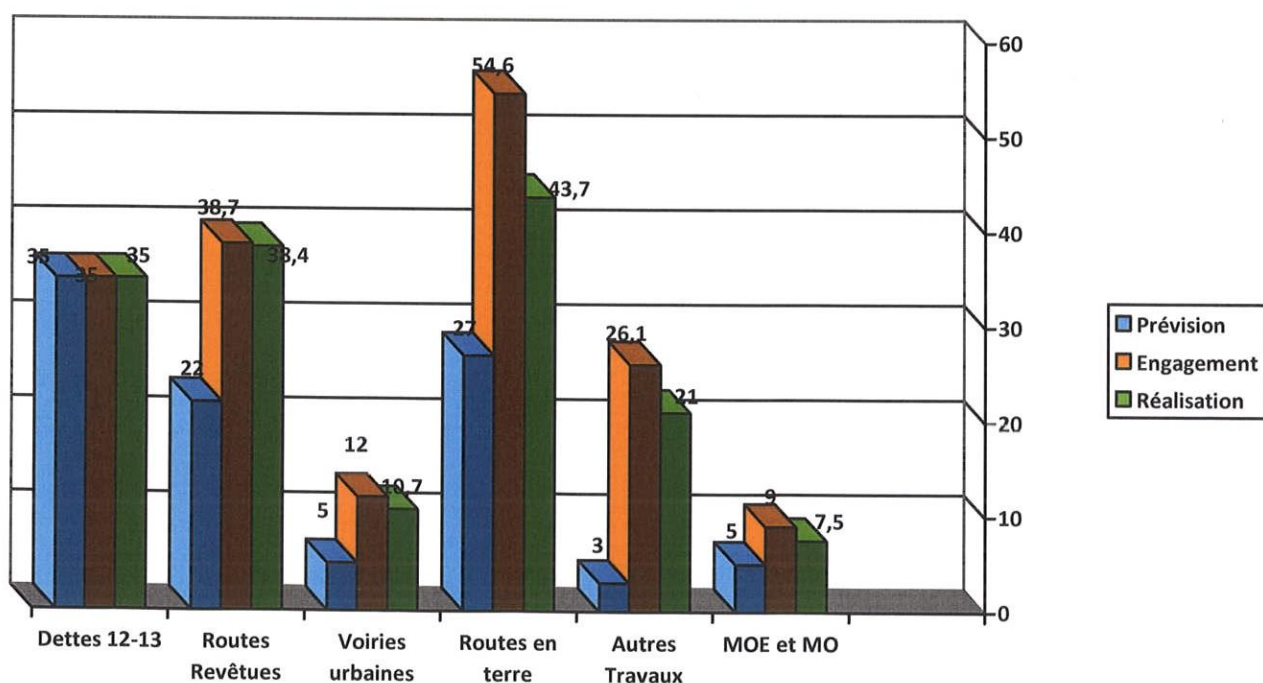
### 3-1-2 PER 2014-2015

Ce PER a été bâti sur un budget programme de 95 (130-35) milliards FCFA.

Le montant total des engagements s'élève à 140 milliards FCFA pour 187 marchés. Ce PER 2014-2015 a été exécuté à hauteur de 89%.

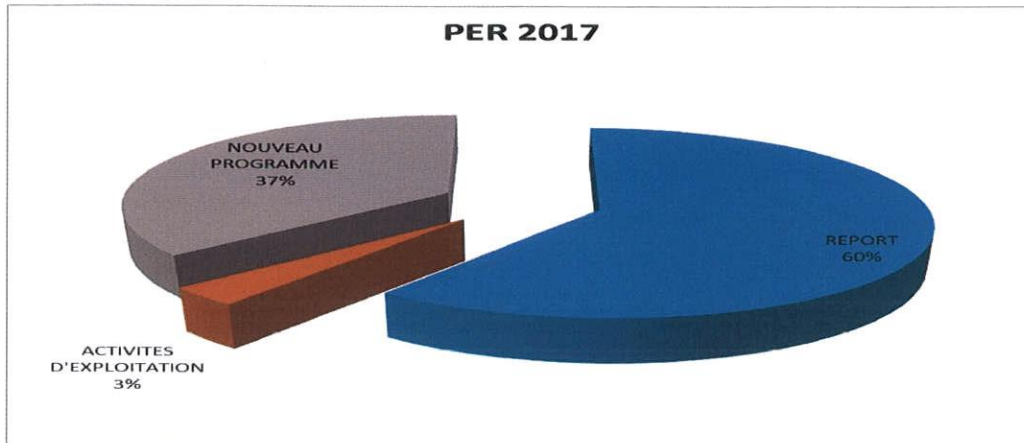
La représentation graphique des prévisions par rapport aux réalisations pour chaque composante est présentée dans le graphique ci-après.

COMPOSANTES	PREVISION		ENGAGEMENTS (FCFA)	EXECUTION	
	Montant (FCFA)	Linéaire (km)		Montant (FCFA)	Linéaire (km)
Dettes issues du PER 2012-2013	35 000 000 000		35 000 000 000	35 000 000 000	
Travaux sur routes revêtues	22 000 000 000	749	38 700 000 000	38 400 000 000	600
Travaux sur voirie urbaine	15 000 000 000	250	12 000 000 000	10 700 000 000	195
Travaux sur routes en terre	33 500 000 000	14 000	54 600 000 000	43 700 000 000	8500
Autres travaux	15 400 000 000		26 100 000 000	21 000 000 000	
Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage	9 100 000 000		9 000 000 000	7 500 000 000	
<b>TOTAL</b>	<b>130 000 000 000</b>		<b>175 400 000 000</b>	<b>156 300 000 000</b>	



### 3-1-3 PER 2017

Ce PER a été bâti sur un budget de 74,1 milliards FCFA dont 44,7 milliards FCFA pour la reprise/Achèvement du PER 2014-2015 et 29,4 milliards FCFA pour le nouveau programme.



Au 31 décembre 2017, les engagements effectués au titre de ce programme sont de 94 milliards FCFA. Les travaux ont été exécutés à hauteur 60%. Il reste à exécuter les travaux de débroussaillage, les réparations de surfaces revêtues, le reprofilage léger.

### 3-1-4 PROGRAMMES D'ENTRETIEN ROUTIER SUR AUTRES FINANCEMENTS

Les travaux exécutés au titre des autres financements (PPU, PAIA-ID, PADERLACS, APROMAC, PRAREP, PRICI, FIMR) sont de 7100 km.

En prenant en compte l'ensemble des programmes d'entretien routier exécutés à ce jour, le cumul des linéaires traités est comme suit :

- 21 900 km pour les routes en terre soit 29% du réseau en terre,
- 2 500 km de routes bitumées réparées soit 38% du réseau revêtu.

### 3-2 ACTIVITES A POURSUIVRE EN 2018

Le Programme d'Entretien Routier 2017 a été exécuté à plus de 60%. Les travaux objet du reliquat sur engagement se poursuivront en 2018 pour un montant de **49,1 milliards FCFA**. Ces travaux concernent les activités suivantes :

- Achèvement PER 2014-2015 : 17,1 milliards FCFA
- Activités d'exploitation : 0,3 milliards FCFA
- Achèvement du nouveau programme 2017 : 25,4 milliards FCFA
- Achèvement des travaux d'urgence de la voirie d'Abidjan : 6,3 milliards FCFA



A ce montant, s'ajouteront **23,9 milliards FCFA** correspondants aux travaux de voirie dans le cadre des préparatifs du sommet UE-UA et autres travaux sur le réseau revêtu interurbain.

**En somme, le montant des activités à poursuivre au titre de l'année 2018 s'élève, à ce jour, à 73 milliards FCFA.**

### **3-3 LECONS TIREES**

Les facteurs clés de succès des programmes futurs résident dans la capacité des acteurs à réguler les difficultés relevées dans l'exécution des programmes antérieurs. Il s'agira principalement de tout mettre en œuvre pour que les travaux se déroulent dans les périodes propices soit de novembre à avril, la plupart des marchés étant conçus pour une période maximale de 6 mois. Les autres dispositions à observer sont les suivantes :

- Réduire les délais de préparation et de validation des programmes de sorte à avoir un programme et plan général de passation des marchés disponible au plus tard au mois d'août de l'année n-1,
- Prendre les dispositions idoines pour réduire les délais de passation de marchés en vue d'être conforme à l'arrêté ministériel en vigueur (88 jours),
- Garantir la disponibilité des ressources financières afin de réduire les délais de paiement,
- Mettre en œuvre un plan de formation des PME, des bureaux de contrôle et des représentants du maître d'ouvrage afin de réaliser les travaux dans les règles de l'art,
- Assurer le financement des campagnes d'inspection en vue de permettre une bonne connaissance de l'ensemble du réseau,
- Promouvoir les contrats pluriannuels.

#### **4- PROPOSITION DU PROGRAMME 2018**

Les objectifs globaux qui ont guidé l'élaboration du Programme 2018 ont :

- Assurer le passage des usagers en toute saison sur l'ensemble du réseau non revêtu (75500 kms) par la mise en œuvre des programmes de réhabilitation et de rechargement de routes en terre,
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur l'ensemble des routes revêtues interurbaines (6500 kms) et les voiries urbaines revêtues à Abidjan et dans les chefs-lieux de départements par l'exécution de programmes de renforcement sur les axes fortement dégradés,
- Assurer l'entretien courant et périodique sur l'ensemble des itinéraires réhabilités ou encore en bon état pour garantir le niveau de service.
- Mettre en place un système d'informations routières et le maintenir à jour,
- Développer un système de hiérarchisation technico-économique des interventions d'entretien.
- Supprimer les points critiques sur les routes rurales par la construction des ouvrages de franchissement et l'élimination des zones de mauvaise tenue,
- Ouvrir les voies d'accès aux localités inaccessibles

Les hypothèses utilisées pour l'élaboration du programme d'entretien routier sont basées sur :

- La préservation des acquis de l'ensemble du réseau réhabilité,
- La remise à niveau de l'ensemble des axes du réseau de sorte à le rendre accessible en toute saison,
- La réhabilitation de 80% des axes du réseau en terre à l'horizon 2020, dont 46% en 2018,
- Assurer l'équilibre en matière d'entretien courant au niveau national.

En tenant compte de ces hypothèses et La capacité de mobilisation des ressources du Fonds d'Entretien Routier en 2018 limité à **70 milliards FCFA**, le programme 2018 est élaboré à hauteur de **87,2 milliards FCFA** pour un taux attendu de 80% au 31 décembre 2018. Les décaissements des PER antérieurs est inférieur à 70%.



Les composantes du programme 2018 sont les suivantes :

- Composante A : Activités d'exploitation pour **2,48 milliards FCFA**
- Composante B : Travaux sur les routes revêtues pour **18,7 milliards FCFA**
- Composante C : travaux sur la voirie urbaine pour **14 milliards FCFA**
- Composante D : travaux sur les routes en terre pour **39,5 milliards FCFA**
- Composante E : Autres travaux, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage pour **12,52 milliards FCFA**

Le détail des montants alloué à chaque composante est défini comme suit :

#### **4-1. ACTIVITES D'EXPLOITATION**

##### **4-1-1 Fonctionnement des feux tricolores**

La gestion et l'entretien courant des 335 carrefours équipés en feux tricolores situés à Abidjan, Yamoussoukro, Korhogo et Daloa, et les nouvelles installations dans les localités de San Pedro, Daoukro, Odienné, Séguéla et Soubré, a démarré avec la mise en œuvre du premier programme pluriannuel 2017-2019. Le montant global des marchés triennaux passés est de 4,1 milliards FCFA et la part prévisionnelle pour cette année 2018 est de **1,38 milliards FCFA**.

##### **4-1-2 Unité mobile des PAT**

L'Unité Mobile de Points à Temps (UMPAT) est un projet qui s'inscrit dans une stratégie de maintenance diligente des infrastructures routières. Il consiste en l'équipement d'une unité dédiée de l'AGEROUTE d'un minimum d'équipements pour réaliser (en régie) des travaux de traitement de nids de poule et autres formes de dégradations prioritairement sur les chaussées et accotements bitumés du District d'Abidjan.

Pour son fonctionnement en 2018, il est prévu **500 millions FCFA** au titre du PER.

##### **4-1-3 Gestion des bacs automoteurs et a traille**

Après la construction d'ouvrages définitifs sur certains sites de bacs (Béoumi, Bassawa, Jaqueville et Béttié), le réseau routier comporte 02 bacs automoteurs (Eloka, Grand Lahou) et 10 bacs à traille (M'Basso, Abradinou, Sérébou, Toupé, Vonkoro Marahoué, Kanebly, Proollo, Bafing, Bin houyé) pour assurer la continuité du trafic de manière permanente.

En attendant le redéploiement effectif de ces bacs en juin 2018, sur les nouveaux sites de Kongo, Bacanda et Tiapoum : (i) le salaire du personnel naviguant est maintenu et la masse salaire de tout le personnel naviguant sur les bacs reste à 150 millions FCFA comme en 2017 ; (ii) le coût de fonctionnement des bacs (carburant, lubrifiants, pièces de rechange) est évalué à 450 millions FCFA.

Ainsi, le coût de gestion des bacs au titre du PER 2018 est estimé à **600 millions FCFA**

## **4-2. TRAVAUX SUR ROUTES REVETUES**

### **4-2-1 Débroussaillage des accotements et curage des ouvrages**

Dans le cadre de la mise en œuvre du précédent programme, cette activité a porté sur 6115 km dont une partie (2593 km) a été réalisée par la DGIR et les DRIE/DDIE pour un montant d'un milliard FCFA et l'autre partie (3522 km) confiée à des entreprises à l'issue d'un appel d'offres ouvert, d'un montant de 350 millions FCFA.

Au titre du PER 2018, cette activité se réalisera sur 4626 km de routes revêtues, pour une passe, en dehors de l'Autoroute du Nord et des axes en travaux (Akoupé-Bongouanou, PK109-Divo-Gagnoa, Yamoussoukro-Daloa, Aboisso-Noé, Bouaké-Ferké, etc..).

Un montant de **2 milliards FCFA** de travaux est prévu. Ces travaux seront exécutés en mode régie et par des entreprises.

### **4-2-2 Réparations de surfaces sur les routes revêtues interurbaines**

Le PER 2017 prévoit que trois itinéraires (Yamoussoukro-Bouaké, Man-Danané-Zouan-Hounien, San Pedro-Soubéré-Gagnoa) soient traités entièrement en réparation de surfaces d'une part, et quatre autres itinéraires (Issia-Sinfra-Gagnoa, Bondoukou-Bouna, Korhogo-Kanawolo, Ouangolo-Fr BF/Mali) soient exécutés partiellement par le traitement localisé de points critiques situés sur certaines sections. Toutefois, les dégradations de l'itinéraire San Pedro-Soubéré-Gagnoa étant plutôt dues aux ouvrages, les travaux de point à temps initialement prévus de 387 millions FCFA seront réaffectés sur le tronçon Issia-Sinfra-Gagnoa, en vue de renforcer les travaux de points critiques.

Le PER 2018 va permettre de conforter les zones de travaux du PER 2017, d'assurer la continuité du trafic dans les différentes zones d'interventions, et de réparer les surfaces sur les axes très dégradés (Daloa-Duekoué-Man-Biankouman-Foungbesso-Touba, Guiglo Carr Taï- Blolequin Fin Bitume, Bouaflé-Zuenoula, Ferké-Korhogo, Anyama-Adzopé, Samo rondpoint-Adiaké-Assini, Carr Bocanda-Toumodi échangeur, Bouaké-Béoumi-Car Sakassou, M'Batto-Bongouanou). Ainsi, le programme 2018 de réparation de surfaces sur les routes interurbaines portera sur un linéaire de 793 km pour un montant de **7 milliards FCFA**.

### **4-2-3 Entretien d'urgence préventif sur routes revêtues**

Il est prévu un entretien d'urgence de la côtière sur un linéaire de 205 km (section Grand Lahou-San PEDRO afin de rétablir la circulation et éviter les coupures sur les



voies. Le PER 2018 prévoit un montant de **10 milliards FCFA** de travaux qui sera consacré essentiellement au rechargement en terre de la Côtière sur un linéaire de 205 km (section Grand Lahou- San-Pedro).

### **4-3. TRAVAUX SUR VOIRIE URBAINE**

#### **4-3-1 Travaux sur voiries urbaines revêtues**

Dans le cadre des préparatifs du sommet UA-UE, des travaux de réhabilitation de la voirie dans le District Autonome d'Abidjan sont en cours et ont porté sur 97 km. Les besoins complémentaires identifiés sur la voirie urbaine revêtue de la ville d'Abidjan et pris en compte sur le budget 2018 concernent, les travaux de réhabilitation de la voie express de Yopougon sur 5 km (Pont Rail-1<sup>er</sup> Pont) et la réparation d'autres voies pour 9 milliards FCFA. Par ailleurs, dans le District Autonome de Yamoussoukro, des travaux de réparations de voirie pour 2 milliards FCFA sont prévus.

Le montant global à prévoir au titre des voiries urbaines est de **11 milliards FCFA**.

#### **4-3-2 Rechargement de voirie en terre**

Cette tâche porte sur des travaux de rechargement des voiries en terre en vue de désenclaver les quartiers inaccessibles dans les capitales régionales et dans le district d'Abidjan. Le programme 2018 traitera **100 Km** de voiries en terre pour un montant de **3 milliards FCFA**.

La priorité sera accordée aux voiries des capitales régionales non encore visitées par le Président de la République et certains quartiers d'accès difficile dans le District d'Abidjan.

### **4-4. TRAVAUX SUR ROUTES EN TERRE**

#### **4-4-1 Construction des ouvrages**

Le programme prévoit pour **5 milliards FCFA** les travaux d'ouvrages suivants :

- Réhabilitation et reconstruction de 33 ouvrages sur la route San Pedro – Soubré – Issia – Daloa,
- Construction de 10 dalots sur le réseau primaire dans les zones de production agricole,
- Construction de la Passerelle de Yopougon Niangon Caistab,
- Réhabilitation du pont de Kahin et du pont de Guitry.

En 2018, un programme d'inspection des ouvrages d'art sur le réseau primaire est prévu.

#### 4-4-2 Reprofilage, traitement de points critiques et emploi partiel

Pour être conforme aux orientations du Maitre d'Ouvrage visant à augmenter de façon substantiel la masse de travaux d'entretien courant sur le réseau en terre, il est prévu de couvrir 34 800 km soit 46% du réseau au cours de l'année 2018, réparti comme suit :

- 1100 km correspondant aux routes en cours de bitumage ;
- 6800 km financés dans le cadre de l'achèvement du PER 2014-2015 ;
- 4000 km financés dans le cadre du PER 2017 ;
- 22 900 km dans le cadre du PER 2018 à hauteur de **34,5 milliards FCFA comprenant :**
  - 4000 km traités en reprofilage lourd ou pose de buses dans le cadre du PER 2014-2015 pour un budget de 6 milliards FCFA ;
  - 18 900 km issus des besoins relevés par les bureaux de contrôle et la DGIR, prenant en compte la totalité des routes primaires, des routes secondaires et tertiaires principales piste d'accès aux différentes zones de production.

Des travaux seront prévus sur des chaînons manquants pour assurer la continuité du trafic, et l'écoulement des productions agricoles. Ces travaux seront exécutés pour un budget estimatif de 28,5 milliards FCFA.

#### 4-5. AUTRES TRAVAUX

##### 4-5-1 Travaux d'urgence ou non programmés

Une provision de **2 milliards F CFA** sera consacrée aux imprévus ou travaux d'urgence afin rétablir la circulation en cas de coupures sur les itinéraires ou les travaux n'ont pas été programmés.

##### 4-5-2 Construction des quais et redéploiement des bacs

Avec la construction d'ouvrages définitifs sur certains sites de bacs (Béoumi, Bassawa, Jaqueville, Bettié), de nouveaux sites de bacs ont été identifiés. Ainsi, il a été prévu sur les PER précédents, la construction des sites de redéploiement des bacs de Jaqueville, Bassawa et Béoumi à Grand Lahou, Kongo et Tiapoum. Le redéploiement effectif de ces bacs en juin 2018 est à prévoir sur le budget 2018.

Quant à l'ancien bac de Bettié, un site a été identifié à Grand Béréby et la construction de ce site est à prévu au titre du budget 2018.

A cet effet, il est inscrit dans le présent programme au titre de cette rubrique, un budget de **500 millions F CFA**.

##### 4-5-3 Recherche et développement routier

Le présent programme prévoit de financer **500 millions FCFA** pour la recherche sur les matériaux d'entretien routier et l'expérimentation de nouvelles méthodes d'entretien routier avec les produits hydrophobant.



#### **4-5-4 Banque de données routières**

Conformément à la Directive n°11 de l'UEMOA portant harmonisation des stratégies d'entretien, les ressources des BDR doivent être pérennisées à travers les Fonds Routiers afin que ces outils indispensables pour la programmation de l'entretien routier disposent des données régulièrement actualisées.

Au titre du présent programme, il est prévu **500 millions F CFA** pour actualiser les données du réseau primaire (dégradations, comptage de trafics) et de disposer des données sur 20 000 autres kilomètres du réseau routier secondaire et sur la voirie urbaine.

#### **4-5-5 Surveillance du réseau routier**

Cette activité, menée par l'AGEROUTE, consiste à identifier l'état du réseau routier afin de définir les tâches d'entretien à programmer et les actions d'entretien urgentes. Il est prévu **600 millions F CFA** au titre du présent programme.

#### **4-5-6 Appui et formation aux PME**

L'amélioration de l'efficacité de l'entretien routier passe nécessairement par une meilleure capacité d'absorption des PME et de réalisation des travaux selon les règles de l'art. Ainsi, la formation des PME à l'exécution et au contrôle des travaux devient-elle est une condition sinequanone de l'atteinte des objectifs du programme d'entretien routier.

Il est prévu **200 millions F CFA** au titre du présent programme.

#### **4-5-7 Séminaire sur l'entretien routier**

Un séminaire annuel sur l'entretien routier est prévu afin d'impliquer tous les acteurs dans le processus de préparation des programmes à venir. Un montant prévisionnel de **100 millions de F CFA** est inscrit au titre du PER 2018.

#### **4-5-8 Mise en œuvre de la méthode GENIS (Gestion par niveau de service)**

GENIS est une approche initiée par la Banque Mondiale et dite « marché d'entretien à obligation de résultats ». Il s'agit d'un marché de type pluriannuel qui vise à garantir que l'état physique des routes traitées satisfera aux besoins des usagers tout au long de la durée du marché. Ce programme prévoit pour la mise en œuvre de cette tâche, un montant de **100 millions FCFA**.

#### **4-5-9 Etudes et contrôle des travaux**

Le suivi et le contrôle de la qualité des travaux exécutés couplés à l'actualisation des schémas itinéraires avant le démarrage des travaux sont estimés à **4,375 milliards FCFA**, soit 7% du montant des travaux à réaliser.

#### **4-5-10 Maîtrise d'Ouvrage Délégué**

Le budget des prestations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec l'appui du LBTP est estimé à **2,675 milliards FCFA** (soit 4% des prestations avec 3% pour l'AGEROUTE et 1% pour le LBTP).

#### **4-5-11 Maîtrise d'Ouvrage**

Le budget pour la supervision des activités du PER par la Direction Générale des Infrastructures Routières, des Directions Régionales et Départementales est évalué à **668,75 millions FCFA**.

En conclusion, le budget 2018 permet d'améliorer l'accessibilité des zones de productions agricoles et le niveau de praticabilité du réseau sur toute l'étendue du territoire. Toutefois, un tel budget de 87,2 milliards FCFA n'est pas significatif (environ 10%) au regard des besoins exprimés. Pour la sauvegarde du réseau, une recherche de financements complémentaires auprès des PTF et des faïtières s'avère indispensable. Ainsi, nous recommandons, l'organisation d'une table ronde des bailleurs en vue de faire face aux besoins globaux du réseau.



BUDGET ENTRETIEN ROUTIER 2018

DESIGNATION	OPTION def	OBSERVATIONS
<b>A ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 480 000 000</b>	
A1 Feux tricolores (Entretien courant)	1 380 000 000	1,3 Mds/an besoins en entretien courant de 350 carrefours équipés
A2 Kit de point à temps (fonctionnement)	500 000 000	500millions/an
A3 Gestion des Bacs automoteurs et à traile	600 000 000	600millions/an fonctionnement normal
<b>B TRAVAUX SUR LES ROUTES REVETUES STRUCTURANTES</b>	<b>19 000 000 000</b>	
B1 Débroussaillage des accotements et curage des ouvrages	2 000 000 000	deux passes sur les 4584 km de routes revetues ( hors axes en travaux)
B2 Réparation de surfaces sur routes revêtues interurbaines	7 000 000 000	Assurer une continuité des travaux sur 793 km de routes revêtues
B3 Entretien d'urgence préventif sur routes revetues	10 000 000 000	Rechargement de la route Cotière et bretelles d'accès
<b>C TRAVAUX SUR LES VOIRIES URBAINES</b>	<b>14 000 000 000</b>	
C1 Entretien et réparation de la voirie bitumée (District d'Abidjan et intéreurs)	11 000 000 000	District d'Abidjan 6 Mds (Voie express yopougon), Voirie Abidjan 3 Mds et District Yamoussoukro 2Mds
C2 RECHARGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE	3 000 000 000	Les accès aux nouveaux quartiers non viabilisés
<b>D TRAVAUX SUR LES ROUTES EN TERRE</b>	<b>39 500 000 000</b>	
D3 Réhabilitation OA/Construction de dalots	5 000 000 000	soubre Sanpedro 3 Mds, Passerelle piétonne de Yop, Pont de Kahin, Pont de Guitry 2 Mds,
D4 Reprofilage avec emploi partiel	34 500 000 000	10800 km à exécuter sur les PER précédents, 22900 km réseau primaire et secondaire
<b>E AUTRES TRAVAUX</b>	<b>4 500 000 000</b>	
E1 Travaux d'urgence ou non programmés	2 000 000 000	
E2 Travaux d'installation de Feux tricolores aux nouveaux carrefours		
E3 Construction des quais et transferts des Bacs automoteurs et à traile	500 000 000	site du Bac de Bereby
E4 Recherche et développement routier	500 000 000	Planche d'essais
E5 Banque de Données Routières (BDR)	500 000 000	actualisation BDR par la DirectiveN° 11 UEMOA
E6 Surveillance du réseau routier	600 000 000	50 millions F/mois
Appui et formation aux PMEs	200 000 000	Appui et encadrement aux PME
E7 Séminaires bilan sur le PER	100 000 000	
E8 Mise en œuvre GENIS	100 000 000	
<b>F MAITRISE D'ŒUVRE ET MAITRISE D'OUVRAGE</b>	<b>7 718 750 000</b>	
F1 Etude et contrôle des travaux	4 375 000 000	
F2 Maitrise d'ouvrage déléguée	2 675 000 000	(3% AGEROUTE + 1% LBTP)
F3 Maitrise d'ouvrage	668 750 000	
<b>TOTAL</b>	<b>87 198 750 000</b>	

Objectif de decassement 80%

Gap de financement de 17 198 750 000 Francs à payer sur le budget 2019